

Conférence 11 avril 2018  
Contrebande, contrefaçon et financement du terrorisme  
La mobilisation des acteurs économiques

**Communiqué**

La question du financement est devenue centrale dans la lutte contre le terrorisme, que ce soit au niveau national ou international.

En témoigne la recommandation du Parlement européen du 1<sup>er</sup> mars dernier qui « *invite les Etats membres et la Commission à considérer l'interruption des sources de financement des réseaux terroristes comme une priorité de premier ordre* ». La France, qui est l'un des pays les plus mobilisés dans cette lutte, organisera d'ailleurs, à Paris, les 25 et 26 avril prochain, à la demande du président de la République, Emmanuel Macron, une conférence internationale sur le sujet.

La Fondation Robert Schuman a participé à cette mobilisation en réunissant le 11 avril dernier, au palais d'Egmont, à Bruxelles, une conférence de haut niveau : « *contrebande, contrefaçon et financement du terrorisme – la mobilisation des acteurs économiques* ». Cet éclairage particulier s'avère d'autant plus essentiel car le trafic illicite de marchandises (armes, pétrole, drogues, cigarettes, objets culturels, pharmaceutiques ou de luxe) est devenu une source importante de financement des groupes terroristes.

La conférence a été marquée par l'intervention de hautes personnalités : les anciens juges antiterroristes Baltasar Garzón et Jean-Louis Bruguière, Arnaud Danjean, député européen, Pedro Serrano, secrétaire général adjoint du SEAE, les représentants d'organismes publics de lutte contre le blanchiment (Tracfin, CTIF), le directeur général adjoint d'Europol, la représentante spéciale du coordonnateur européen pour la lutte contre le terrorisme, ainsi que de nombreux acteurs du monde de l'industrie (LVMH, Microsoft, SpiritsEurope).

Les débats, riches et animés, ont confirmé que la contrebande et la contrefaçon de biens de consommation était un levier de financement du terrorisme, notamment en Afrique sahélienne, en Libye et au Moyen Orient.

Au-delà d'un intéressant point de situation, qui a permis de saluer l'effort de mobilisation entrepris à tous les niveaux, cette conférence a surtout fait apparaître la nécessité d'inclure la lutte contre le commerce illicite et la contrefaçon dans l'agenda antiterroriste des gouvernements des Etats membres et de l'Union européenne.

Premières victimes du commerce illicite, les entreprises sont aussi en mesure, grâce à la connaissance qu'elles ont des phénomènes de contrebande et de contrefaçon, d'apporter aux organes officiels une précieuse contribution en matière d'alerte et de prévention et doivent s'y engager.